

PRATIQUE DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE ET ASPECTS JURIDIQUES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA053	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1382,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 04/12/2025 au 05/12/2025

OBJECTIFS

- Présenter à l'entreprise une couverture assurantielle complémentaire pour ses salariés et les modalités de mise en place
- Expliciter les garanties des contrats
- Régler les prestations des contrats de prévoyance collective

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Validation des principes clés liés à la pratique commerciale et à la gestion des contrats de prévoyance collective.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Mise en place des régimes collectifs
 - 1. Obligations conventionnelles de l'entreprise et accords d'entreprise
 - 2. Accord référendaire
 - 3. Décision unilatérale de l'employeur
 - 4. Modification et dénonciation du régime
- B. Conséquences des dispositions des lois Evin et Veil
 - 1. Incidences à la souscription
 - 2. Couvertures des engagements de longue durée
 - 3. Maintien des prestations en cas de résiliation et de changement d'organisme assureur
 - 4. Jurisprudence : analyses et commentaires
- C. Règles d'installation des régimes collectifs
 - 1. Période de carence
 - 2. Dispense d'adhésion
 - 3. Périodicité de la révision
 - 4. Notions de collègues objectifs
- D. Gestion des clauses de recommandation
 - 1. Critères de contrat responsable
 - 2. Principe du degré élevé de solidarité
 - 3. Critères du panier de soin minimal
- E. Règlements des prestations
 - 1. Garanties
 - 2. Prescription
 - 3. Clause bénéficiaire
 - 4. Portabilité
- F. Régime fiscal et social des cotisations
 - 1. Audit social et conséquences du dépassement des limites de versement
 - 2. Audit fiscal et conséquences du dépassement des limites de versement

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés de clientèle
Agents généraux
Courtiers
Inspecteurs
Gestionnaires de contrats

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1382,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 06/03/2025 à 10:14